

Réf: Dossier N° 160318

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE CONSOMMABLE PLUS » en abrégé «
IVOCO »

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME CIMETIERE
NON LOIN DU COMPLEXE SPORTIF., Lot 369, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 novembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 14 novembre 2022, il a été constitué une SARL
aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE CONSOMMABLE PLUS » en
abrégé « IVOCO »

Objet : - Vente et achat de fournitures informatiques ;
bureautiques et scolaires

- DIVERSES PRESTATIONS DE
SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou
pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME CIMETIERE
NON LOIN DU COMPLEXE SPORTIF., Lot 369, Ilot 29

Dirigeant(s) : M TAPILY ABOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-10756 du 23/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°64833/GTCA/RC/2022 du 23/11/2022

